Sujets de prière

- **Situation de Robert et Babylyn :** Pendant la visite aux Philippines de Frère Robert et sœur Babylyn, frère Robert a été admis aux soins intensifs de l'hôpital le 17 mars en raison de déshydratation et d'insuffisance rénale. Il est maintenant sorti de l'hôpital, mais doit y retourner deux fois par semaine pour des traitements de dialyse, et son état de santé ne lui permet donc pas de revenir à Montréal. Prions que le Seigneur guérisse notre frère le plus vite possible et prenne soin de toute la situation. Robert et Babylyn n'ont pas d'assurance voyage et doivent donc débourser eux-mêmes tous les frais médicaux, y compris les traitements de dialyse. Si le Seigneur vous y conduit, vous pouvez faire une offrande à l'église pour aider Robert et Babylyn à couvrir leurs dépenses et l'église transférera les offrandes dans leur compte bancaire. Que le Seigneur couvre cette situation et réponde aux besoins de Robert et Babylyn. Qu'ils soient comblés par l'abondance de l'Esprit de Jésus-Christ.

- **Formation à court terme et voyage de mélange des saints du Canada, Anaheim, CA, 27 avril au 6 mai :** 28 saints de l'est du Canada et 34 saints de l'ouest du Canada participeront à la formation à court terme à Anaheim et au voyage de mélange du 27 avril du 6 mai. Que le Seigneur couvre l'ensemble du voyage. Que chaque personne tire le plus grand profit de la formation et soit enrichie pendant le temps de mélange. Que certains prennent la décision, après la formation à court terme, de participer à la FTTA au cours du prochain trimestre.

- **Conférences à Paris, France, et à Varsovie, Pologne, du 3 au 5 mai :** Prions pour la participation des saints et pour que le fardeau et l'approvisionnement du Seigneur soient libérés lors de ces deux conférences.

- **Les Jeux olympiques d'été 2024 à Paris :** Nous encourageons tous les saints à s'ouvrir au Seigneur concernant cette prochaine étape du déplacement du Seigneur en Europe, et nous invitons les saints dans le recouvrement du Seigneur à nous joindre pour cette œuvre en priant et en donnant. Prions pour : 1) La consécration fraîche et entière de tous les saints qui feront le voyage. 2) Que le feu soit lancé sur l'Europe francophone, la France, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse. 3) La logistique de toutes les Bibles à distribuer dans les différentes villes, qu'elles arrivent à temps et à la bonne destination. 4) Que plusieurs rendez-vous divins aient lieu pour que le Seigneur gagne des francophones locaux ainsi que leurs familles. 5) Que l'approbation finale pour les distributions soit accordée en temps opportun. 6) La bénédiction du Seigneur sur les maisons qui seront ouvertes à l'évangile pendant 50 jours consécutifs dans les villes clés, pour l'édification de chandeliers. 7) La migration des saints après les voyages d'évangélisation.

- **Tremblement de terre à Hualien, Taiwan :** Un important tremblement de terre a eu lieu dans la ville de Hualien à Taiwan le 3 avril dernier. La salle de réunion et les demeures de certains saints ont subi des dommages. Environ une dizaine de saints ont été blessés et soignés à l'hôpital. Environ 40 saints ont été installés dans des résidences temporaires. Prions pour le bien-être, les soins et la sécurité des saints d'Hualien. Si le Seigneur vous y conduit, vous pouvez faire une offrande pour couvrir les besoins des saints et pour la reconstruction de la salle de réunion.

- **Prions pour les différents besoins locaux à Montréal :** Les saints, leurs relations, ainsi que les personnes ayant besoin de soutien et de soins pastoraux.

Lecture quotidienne

- La Sainte Bible Version Recouvrement avec notes : Ex 28.1 – 31.17.
- PSVCM : Vivre et servir selon l'économie de Dieu concernant l'église, Semaine 3.
- Étude de Vie de Romains, Messages 12 et 13.

Annonces

- L'inscription à la Formation semestrielle de juillet 2024, qui aura lieu à Anaheim du 1er au 6 juillet, est présentement en cours. Veuillez aviser les responsables de vos districts respectifs si vous aimeriez participer en présentiel. La date limite pour l'inscription est le 1er mai, tant pour la formation en présentiel que par vidéo. Le coût individuel est de 280 $ CA pour la formation en présentiel et de 180 $ CA pour la formation par vidéo.
- La Conférence 2024 de l'Est du Canada de la Fête de la Reine aura lieu à Montréal les 18 et 19 mai 2024. L'inscription est présentement en cours et nous devons organiser l'hospitalité pour les saints qui viendront de l'extérieur de Montréal. Veuillez vous inscrire si vous êtes disponible pour accueillir certains des saints qui nous rendront visite.
- La Conférence internationale de mélange de l'Action de Grâce 2024 aura lieu à Bellevue, WA du 24 au 27 mai 2024. Les réunions seront retransmises en direct sur le site lsmwebcast.com pour les saints dont le fuseau horaire leur permet de suivre les réunions en direct par webdiffusion. Veuillez communiquer avec les frères responsables pour plus d'informations au sujet de l'inscription et pour savoir comment joindre les réunions par webdiffusion.
- Les Jeux olympiques d'été 2024 à Paris, en France. Nous croyons qu'il s'agit d'une merveilleuse opportunité préparée par le Seigneur en tant que Seigneur de la moisson. Les préparatifs pour les voyages d'évangélisation sont en cours et tous les saints qui se sont inscrits se préparent à partir. Au niveau local, nous avons besoin de soutien financier pour envoyer saints en cette période. Veuillez invoquer le Seigneur à ce sujet. Puissions-nous joindre le Seigneur dans ce mouvement par la prière, les offrandes et la participation.
- Veuillez considérer soigneusement vos besoins devant le Seigneur et transmettre vos requêtes de prière à Allan Yeow, allan.yeow81@gmail.com, au plus tard le mercredi soir de chaque semaine. Veuillez également noter qu'en raison de l'espace limité dans cet hebdo, il se peut que nous ne puissions pas publier toutes les requêtes de prière qui nous sont transmises. Puisse le Seigneur nous apprendre à prier pour l'avancement de Son économie.

Événements à venir

- 27 avril au 6 mai, Anaheim, CA : **Formation à court terme et voyage de mélange des saints du Canada**.
- 3-5 mai, Paris, France, et Varsovie, Pologne : **Conférences**.
- 10-12 mai, Kitchener, ON : **Conférence pour les élèves de 6e année**.
- 18-19 mai, Montréal : **Conférence 2024 de l'Est du Canada de la Fête de la Reine**.
- 24-27 mai, Bellevue, WA : **Conférence internationale de mélange de l'Action de Grâce 2024**.
- 1er-6 juillet, Anaheim, CA : **Formation semestrielle de juillet 2024**.

Activités de la semaine

Dim-28-avril JOUR DU SEIGNEUR	• 10 h 00-12 h 00 : Table du Seigneur et réunions de prophétie.
Lun-29-avril	•
Mar-30-avril	• 19 h 30-21 h 00 : Réunions de prière des districts anglophone, francophone et sinophone par appels-conférences.
Mer-01-mai	•
Jeu-02-mai	•
Ven-03-mai	• 18 h 30-21 h 00 : Réunions de maison des districts anglophone, francophone et sinophone, en personne et sur Zoom.
Sam-04-mai	•
Dim-05-mai JOUR DU SEIGNEUR	• 10 h 00-12 h 00 : Table du Seigneur et réunions de prophétie.

METTRE FIN AU PASSÉ

II. Exemples de gestion du passé dans le Nouveau Testament (suite)

C. Rembourser ses dettes (suite)

N'oubliez pas qu'au cours de votre témoignage, vous pouvez être affecté par des problèmes personnels. Mais vous ne pouvez pas éviter de faire face à ces problèmes. Vous devez y faire face. Vous ne pourrez témoigner devant les hommes qu'après avoir réglé vos problèmes.

Certains ont commis des meurtres dans le passé. Que doivent-ils faire maintenant? Cela fait partie de leur passé. Dans la Bible, il y a deux meurtriers qui ont été sauvés. L'un était directement impliqué dans l'acte de meurtre, tandis que l'autre a tué indirectement. Le premier était le voleur sur la croix. La langue grecque indique clairement que le mot « voleur » ne désigne pas seulement un voleur ordinaire, mais un criminel qui se livre à des actes tels que le meurtre et l'incendie criminel. Il n'était pas seulement un voleur, mais quelqu'un qui volait et tuait. Après avoir cru au Seigneur, ses péchés ont été pardonnés. La Bible ne nous dit pas comment il a mis fin à son passé. L'autre personne est Paul. Il n'a pas été impliqué directement dans un meurtre. Cependant, il a été complice du meurtre d'Étienne et il a veillé sur les vêtements de ceux qui ont tué Étienne. Après que Paul a été sauvé, rien n'a été dit sur la manière dont il a traité cette affaire.

En principe, je crois qu'une fois qu'un meurtrier a cru au Seigneur, ses péchés sont derrière lui. Il n'y a pas de péché qui ne puisse être purifié par le sang. Le voleur n'a pas eu à faire quoi que ce soit pour mettre fin à son passé. En fait, il n'avait pas la possibilité de faire quoi que ce soit. Le Seigneur lui a dit : « Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis » (Luc 23.43). Par conséquent, lorsque nous rencontrons de tels cas, nous ne devrions pas trop charger la conscience des autres, à moins bien sûr que Dieu n'ait d'abord travaillé dans le cœur de cette personne. En effet, dans les deux cas du Nouveau Testament qui traitent du meurtre – l'un directement et l'autre indirectement – Dieu n'a pas prêté attention à la rectification du passé. Cependant, je crois que certains n'ont pas la conscience tranquille, non pas parce qu'ils souffrent de simples accusations, mais parce que Dieu travaille en eux. Dans ce cas, nous ne devons pas les empêcher d'exprimer leurs regrets à la famille de la victime.

D. Régler les questions non réglées

Lorsqu'une personne est sauvée, elle est certainement confrontée à de nombreuses questions séculières non résolues. Celles-ci peuvent facilement l'empêcher de suivre le Seigneur. Que doit-il faire? « Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts » (Mt 8.22). Il s'agit là d'un autre cas biblique de comment mettre fin au passé. Ici, un homme s'est approché de Jésus et lui a dit : « Seigneur, permets-moi d'aller d'abord ensevelir mon père » (v. 21). Le Seigneur lui répond : « Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts ». Le mot « leurs » fait référence à la première utilisation du mot « mort », tandis que le deuxième mort fait référence au père de l'homme. Le premier mort fait référence à ceux qui sont spirituellement morts. Aux yeux de Dieu, ceux qui vivent dans le monde sont spirituellement morts. Le Seigneur disait que l'homme devait laisser les morts enterrer son père, tandis qu'il devait suivre le Seigneur.

Je n'exhorte pas les nouveaux croyants à ne pas organiser les funérailles de leurs pères. Je dis que les morts doivent ensevelir leurs propres morts. Nous devons respecter ce principe. Nous devons laisser tomber les affaires en suspens. Si nous attendons d'avoir fini de les régler avant de devenir chrétiens, nous n'aurons jamais le temps. Il y a des centaines et des milliers d'affaires inachevées dans nos familles, avec nos pères, dans nos vies. Qui donc pourrait devenir chrétien? Il n'y a qu'un seul mot pour décrire le principe qui sous-tend toutes ces choses : ce sont des personnes mortes. Laissons les morts ensevelir leurs morts. Laissons les morts spirituels s'occuper des affaires des morts! Tel est le principe. Il ne s'agit pas d'exhorter les nouveaux croyants à négliger leur famille. Cela signifie qu'ils ne doivent pas attendre d'avoir réglé toutes leurs affaires terrestres avant de venir au Seigneur. S'ils le font, ils ne pourront pas suivre le Seigneur.

Beaucoup de gens veulent régler toutes leurs affaires avant de croire au Seigneur. Si c'est le cas, ils n'auront pas l'occasion de croire en Lui. Nous ne devrions pas être liés par les affaires des morts. Au contraire, nous devrions simplement considérer les affaires non réglées comme étant réglées. Si nous voulons les régler avant de suivre le Seigneur, nous n'y arriverons jamais. Les affaires concernant les idoles, les choses impropres et les dettes doivent être complètement réglées. Quant aux autres affaires non réglées, nous devons les laisser tomber!

En ce qui concerne l'attitude d'un nouveau croyant vis-à-vis de son passé, je ne peux trouver que les quatre catégories de choses mentionnées précédemment dans la Parole de Dieu. Quant aux nombreuses autres affaires non réglées, nous devrions les considérer comme étant réglées. En ce qui concerne les devoirs familiaux, nous devrions laisser les morts s'occuper des morts. Nous n'avons pas le temps de nous en occuper. Nous voulons suivre le Seigneur. Ce n'est pas à nous de régler ces choses; c'est aux morts de s'en occuper. Laissons les morts spirituels s'en occuper.

UNE QUESTION

Un frère a demandé : Si j'ai offensé quelqu'un et qu'il n'en est pas conscient, dois-je aussi me confesser à lui?

Réponse : Tout dépend s'il a subi ou non une perte matérielle. Si l'autre partie est au courant de cette perte, vous devez traiter la question en suivant l'exemple de Zachée. Même s'il n'est pas au courant de cette perte, vous devez quand même vous confesser à lui, surtout s'il s'agit d'une perte matérielle. Il est préférable de porter l'affaire à l'église et de laisser les frères plus expérimentés vous aider à la résoudre, car ils savent ce qui est le plus opportun.

Note : Ce texte est extrait de la Collection des œuvres de Watchman Nee, Vol. 48, Messages pour la croissance des nouveaux croyants (1), chapitre 2, *METTRE FIN AU PASSÉ*, publié par Living Stream Ministry et disponible au http://www.ministrybooks.org.